

contact-mairie@epron.fr 02 31 44 51 42

SOMMAIRE

P.02	Infos municipales
P.10	Infos jeunesse
P.14	Infos associatives
P.16	Infos plus
P.16 P.17	Infos plusInfos paroisse





UN BUDGET DE LA PRUDENCE!

Lundi 6 mars, le conseil municipal a débattu du budget 2023. Après deux exercices budgétaires compliqués en lien avec le COVID, nous renouons avec un excédent de fonctionnement de 42 000 euros.

Il s'agit d'un élément important déterminant pour la réalisation des

projets communaux. En effet, sans un retour à l'équilibre, voire à un excédent, il est délicat de porter les projets qui sont les nôtres. Ce retour à l'excédent est le fruit d'un travail d'économie important mené depuis maintenant plus de 3 années.

Le contexte, sanitaire d'une part, et international d'autre part, nous a imposé une recherche permanente de rigueur budgétaire : optimisation des postes de dépenses, polyvalence des emplois, adaptation aux normes environnementales, etc.

Ainsi, et à titre d'exemple, nos investissements en matière environnementale nous ont permis de baisser le coût de la facture énergétique de 30%. Dans un contexte contraignant de diminution des aides de l'État, nous devons faire des choix et ne compter que sur nous-mêmes. Le développement de la commune d'Épron est une chance importante, il permet outre l'accueil de nouveaux habitants, d'avoir de nouvelles perspectives économiques. Ainsi, nos indicateurs demeurent remarquables quant à eux : notre taux d'endettement par habitant est l'un des plus faibles du département (94 euros/habitant). En effet, dans un contexte d'incertitude nous avons toujours fait des choix de prudence. Il en sera de même pour le budget 2023. Cette démarche nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité. Cet éditorial est l'occasion de vous donner aussi quelques éléments factuels sur le budget 2023. Les recettes fiscales s'élèvent à 967 796 euros, les dotations et participations à 243 633 euros. Nos remboursements d'emprunt sont évalués à 16 309 euros pour l'année. Nous continuons notre travail de recherche d'économie d'énergie en modifiant l'éclairage du dojo et en remplaçant les tubes néon des bâtiments publics pour un montant de 16 500 euros. L'expérimentation de « J'Allume ma rue » est poursuivie. Le système permet de réduire de 30 % notre facture d'éclairage public.

La rénovation de la salle des fêtes débutera fin 2023. Nous poursuivons les consultations pour l'extension et la rénovation du groupe scolaire. Une somme de 440 000 euros est inscrite pour l'année 2023.

La porte de la sacristie sera rénovée, les buts de hand seront changés ainsi que des poteaux de badminton, des bancs publics seront achetés. Le jardin du souvenir, le columbarium seront rénovés, le budget alloué à ces travaux est de 11 500 euros.

Enfin, nous avons fait le choix de ne pas augmenter l'imposition communale. C'est un choix politique dans un contexte d'inflation et de difficultés financières pour toutes et tous. Au terme de cette tribune, je voudrais remercier Evelyse Crochet et Gilles Catherine qui ont fait valoir leurs droits à la retraite après plus de 20 ans passés au sein de notre collectivité et souhaiter la bienvenue à Soraya Mehdipour et Franck Isidor qui rejoignent Épron au secrétariat et aux services techniques.

Votre Maire Franck GUÉGUÉNIAT

REMERCIEMENTS

André AUBIN, ses enfants et toute sa famille, très touchés par les personnes qui se sont associées à leur douleur, par leur présence, leurs marques de sympathie, leurs offrandes pour des messes ou des dons pour la recherche contre la maladie de Parkinson (Fondation de France), lors du décès d'Hélène, vous expriment leurs plus sincères remerciements.



AVRIL

Sport en famille Faitout

SAM 01

Atelier généalogie Faitout

JEU 06

Sport en famille Faitout

MER 12

Heure du conte Faitout

SAM 15

MAI

Atelier généalogie Faitout

JEU 04

Sport en famille Faitout

SAM 06

Repas dansant Amicale

DIM 07

des anciens combattants

Commémoration LUN 08

de l'armistice du 8 mai 1945 Mairie - Amicale des anciens combattants

Sport en famille Faitout

MER 10

Concert Admunvilla Mairie

VEN 12

Promenade des arts Mairie DIM 14

Heure du conte Faitout

MER 17

Foire aux greniers Comité des fêtes - Tériya Ko

LUN 29

JUIN

Atelier généalogie

Faitout

JEU 01

Sport en famille Faitout

SAM 03

Sport en famille

Faitout

MER 14

Heure du conte Faitout

SAM 17

Fête de la musique Comité des fêtes - CAJE DIM 25





L'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 génèrent la réforme de la publicité des actes. Ainsi, depuis le 1er juillet 2022, le compte-rendu des séances du conseil municipal est supprimé. Il est remplacé par la publication d'une liste des délibérations examinées en séance.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE DU - 06 MARS 2023

Numéro	Objet	Décision
7/2023	Vote du compte administratif 2022	17 voix pour
8/2023	Affectation de résultats 2022	18 voix pour
9/2023	Vote des taux d'imposition	18 voix pour
10/2023	Vote du budget primitif 2023	
11/2023	Attribution des subventions	
12/2023	Convention taxe d'aménagement Caen la mer	
13/2023	Vote du compte de gestion 2022	
14/2023	/2023 Option SDEC Énergie 10 % lumière	
15/2023	Augmentation de la quotité horaire d'un CDD au service administratif	
16/2023	Détermination des tarifs ados	18 voix pour

À Épron, le 6 Mars 2023 Le Maire Franck Guéguéniat



DÉCLASSEMENT DE L'ANCIENNE RD 226B

Caen la mer lance une procédure d'enquête publique pour le déclassement de l'ancienne RD 226b (rue de Lébisey).

Un dossier et un registre seront mis à disposition en mairie, aux jours et horaires habituels d'ouverture.

Une permanence du commissaire enquêteur est prévue en mairie, le samedi 15 avril 2023 de 10h à 12h et le lundi 17 avril 2023 de 10h à 12h.

Vous pourrez retrouver un registre dématérialisé sur le site de Caen la mer à compter du 3 avril 2023 sur www.registre-dematerialise/4545.



Le conseil municipal s'est réuni, le 6 mars 2023, pour approuver le budget définitif 2022 et voter le budget primitif 2023.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2022

Les efforts entrepris depuis deux ans commencent à porter leur fruit. Le budget 2021 faisait apparaître un bénéfice de 16 280 euros. En 2022, malgré la hausse des tarifs de l'énergie, la commune a réussi à dégager un résultat positif de près de 42 000 euros. Le fonds de roulement (les économies réalisées au fil du temps par la commune) continue de progresser.

LE BUDGET INVESTISSEMENT 2022

En termes de dépenses, un premier projet a pu être réalisé puisque la réfection complète des courts de tennis extérieurs a été achevée à l'automne dernier. Nous avons également engagé des dépenses liées au projet d'extension de l'école, projet qui devrait se poursuivre courant 2023 ainsi que la rénovation de la mairie et de la salle des fêtes.

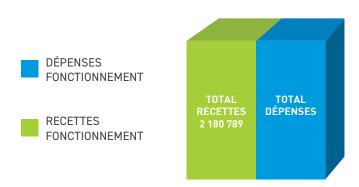
La commune est donc sur la bonne voie, il faut continuer à être rigoureux dans la gestion des dépenses.

Budget définitif 2022 approuvé à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF (PRÉVISIONNEL) 2023

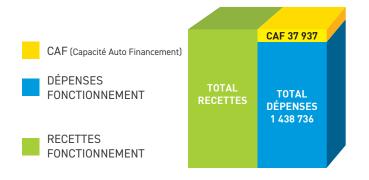
Le budget de fonctionnement

Le budget global de fonctionnement, en intégrant le fonds de roulement de la commune (704 116 €), est d'un peu plus de 2 180 000 euros.



Le budget primitif 2023 a été construit avec le même objectif qu'en 2022 : améliorer la capacité d'autofinancement de la commune afin de pouvoir financer différents projets.

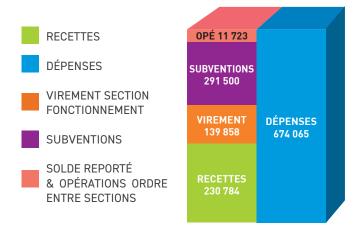
Si l'on ne tient pas compte de ce fonds de roulement, les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 476 673 euros et les dépenses à 1 438 736 euros. Cela nous permettra de dégager un excédent de fonctionnement de 37 937 euros. Il s'agit d'une prévision a minima car, comme toujours, le budget est construit de manière prudente c'est-à-dire en minimisant les recettes et en maximisant les dépenses.



Le budget investissement

Au titre des investissements, le projet d'extension de l'école est en cours d'étude par les architectes afin d'établir un phasage des différentes étapes de l'extension.

La rénovation de la maison des associations qui accueille le nouvel Espace de Vie Sociale est en cours. Pour mémoire, ces travaux sont en partie subventionnés par la Caisse d'Allocations Familiales.



La rénovation de la salle des fêtes et de la mairie est en cours d'étude et un appel d'offre pour recruter un architecte a été lancé. Plusieurs demandes de subventions sont en cours.

Le conseil municipal a aussi décidé de prévoir un budget participatif de 5000 euros.

Les modalités d'utilisation de ce budget seront précisées dans les prochaines semaines. Les Épronnaises et les Épronnais sont d'ores et déjà invités à réfléchir à ce qu'ils souhaiteraient voir réaliser au titre de ce budget et en faire part à la mairie.







DE NOUVELLES TÊTES AU SEIN DU PERSONNEL COMMUNAL

Evelyse Crochet en charge de la comptabilité, de la paie et du CCAS et Gilles Catherine, électricien entre autres tâches de l'équipe technique, profitent de leur retraite et ce sont Soraya Mehdipour et Franck Isidor qui leur succèdent. Bienvenue à eux!



Soraya Mehdipour est dorénavant la personne qui vous accueille et vous oriente dans vos démarches administratives lorsque vous venez en mairie. Elle aura la charge de différentes tâches administratives et suivra l'état civil.



Franck Isidor est chargé de l'entretien des bâtiments communaux. Avec ses collègues, il assurera un certain nombre de tâches liées à l'entretien de la commune à travers notamment les espaces verts et les bâtiments communaux mais également des réparations légères, la traversée des écoliers le matin, la préparation de la salle des fêtes et du gymnase pour certaines manifestations, distribution du courrier municipal aux habitants de la commune... Il faut noter qu'il possède également le permis pour la conduite des engins de chantier.



UN NOUVEAU SERVICE S'INSTALLE À LA MAIRIE!

Depuis de nombreux mois la commune avait exprimé le souhait d'être équipée du nouveau dispositif de recueil des demandes de cartes nationales d'identité (CNI) et de passeports, afin de pouvoir répondre à de nombreuses demandes concernant ces services.

La patience a été récompensée puisque la Préfecture du Calvados, a récemment, répondu favorablement à cette demande. Épron sera donc prochainement en mesure d'assurer ce service comme les 25 autres communes du Calvados. Ce service sera disponible dans le courant du trimestre à venir, après l'installation des dispositifs techniques nécessaires et la formation des agents par l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés).

Les modalités de prise de rendez-vous seront communiquées en temps voulu sur le site web de la commune.

Il est donc inutile d'appeler pour l'instant pour prendre rendez-vous.







Pour entretenir les espaces verts situés près des nouveaux logements des rues des Ormes et Francois Langlois, le bailleur social Inolya a mis en place une solution innovante, écologique et économique : l'éco-pâturage. L'éco-pâturage est un mode d'entretien écologique d'espaces naturels par le pâturage d'animaux herbivores. Cette démarche permet de réduire à la fois, le bruit, les produits phytosanitaires et les émissions de CO2. C'est aussi une alternative économique qui permet de diminuer les charges locatives dues à l'entretien des espaces extérieurs. Afin de fêter l'arrivée de ces nouveaux pensionnaires, un événement convivial a été organisé récemment avec la participation des enfants de l'école.





Comme vous l'avez assurément constaté dernièrement dans la presse locale ou régionale, l'association « Villes & Villages où il fait bon vivre » a publié son classement 2023 dans lequel plusieurs communes du Calvados sont citées et particulièrement le « Village de la radio », qui gagne une place et monte sur le podium

des communes de moins de 2000 habitants, à savoir 2^{ème} au niveau national et 1^{er} au niveau départemental.

Certes cela peut interpeler car Épron, petite commune implantée au nord de Caen, n'est pas le plus beau village du département, cela se saurait!

Non, ce classement se base sur de nombreux critères -198 au total- rassemblés en 10 domaines différents répondant aux attentes des habitants, dans leur vie quotidienne. Ce sont par exemple la qualité de vie, la proximité de nombreux services liés à la vie quotidienne, la protection de l'environnement, la possibilité d'accéder rapidement à des commerces, les commodités de transports, la sécurité...

L'ordre de priorité pour le palmarès 2023 est le suivant :

La qualité de vie		78% ▲ +1
La sécurité	69	% ▲ +2
La santé	55%	▲ +9
Les transports	42%	=
Le commerce	42%	=
La protection de l'environnement	41% 🕝	ouvel item
L'éducation32	% ▲+1	
La solidarité25%	_ +4	
Les sports et loisirs 25%	_ +4	
L'attractivité immobilière ——14% ▲+	2	

Source: Opinion Way 2022

L'échelle générale d'importance de ces critères est le résultat du sondage mené par un organisme indépendant au cours du dernier trimestre de l'an dernier. Ce sondage a été réalisé auprès d'habitants des 34 820 communes de France, dont des Épronnais.

Si Épron n'est pas le plus beau village du secteur, et n'a pas la prétention de l'être, il répond à de nombreux facteurs qui permettent une bonne qualité de vie à ses résidents.

Par exemple:

- · La présence de nombreux équipements communaux : école, salle des fêtes, bibliothèque, gymnase, espaces de rencontres...
- · La présence de nombreux professionnels de santé, mais également de la proximité de plusieurs établissements médicaux,
- · La présence de commerces de proximité et l'arrivée de nouvelles enseignes, et peut être également l'accès rapide à des grandes surfaces voisines,
- L'existence de transports réguliers permettant l'accès aux activités professionnelles et aux diverses structures caennaises,
- La qualité de l'air et la protection de l'environnement.

Et bien évidemment la proximité de la mer et de la campagne !

Mais restons réalistes, si Épron a le privilège d'être sur le podium, d'autres villages locaux, dont nos voisins proches, sont également dans les premières places de ce classement national, nous les en félicitons.

Faisons ensemble les efforts nécessaires pour poursuivre ces actions permettant à tous de résider dans une commune où il fait bon vivre !





LE CLIC CAEN COURONNE VOUS INFORME DE QUELQUES ACTIONS COLLECTIVES À VENIR

Formation des aidants, animée par l'association France Alzheimer

DU 1er MARS AU 14 JUIN 2023 - Les mercredis de 17h30 à 19h30

Lieu: local associatif, 17 rue des Boutiques à Caen (Quartier Couvrechef). Cette formation s'adresse aux personnes qui accompagnent un parent ou un proche atteint de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

Les participants sont réunis en petits groupes pour favoriser le partage d'expériences et les échanges.

Inscription auprès de l'association France Alzheimer au 02 31 28 03 54 ou à contact@francealzheimer14.fr

+ MARDI 4 AVRIL 2023 - de 14h à 16h - Conférence sur les acouphènes, proposée par la complémentaire retraite AGIRC ARRCO.

Lieu : Salle Brassai 14111 Louvigny (située à proximité de l'EHPAD La Maison du Coudrier et d'Intermarché).

Thème de la conférence : « Atténuer les acouphènes, avec des exercices de sophrologie, est-ce possible ? »

Inscription au CLIC au 02 50 22 40 20 ou à cliccaencouronne@calvados.fr

Si vous souhaitez recevoir l'Agenda du CLIC régulièrement

Envoyez votre demande par mail à cliccaencouronne@calvados.fr ou téléphonez au : 02 50 22 40 20

L'ADMR DE LA VALLÉE DU DAN RECRUTE!

Nous recherchons pour des postes à pourvoir rapidement en CDI, CDD ou contrat saisonnier.

Vous trouverez un emploi proche de chez vous pour des missions d'entretien du domicile, d'aide à la personne ou aux familles, préparation des repas avec un planning adapté à vos soins.

Pour toute demande d'information, vous pouvez contacter la permanence de l'association au 02 31 53 06 64 ou nous adresser votre candidature au 13 bis rue du Tour de Ville 14112 Biéville-Beuville.





CONCOURS DE LECTURE À VOIX HAUTE...

Le jeudi 19 janvier 2023 de 14h à 16h, dans le cadre du concours national des petits champions de la lecture, une première phase locale a eu lieu à la Grange aux Livres d'Épron. Les 26 élèves de la classe de

CM2 ont présenté une lecture à voix haute d'un extrait de roman devant un jury composé de Véronique Lelion, bibliothécaire, François Busnel, membre du Conseil Municipal et Henriette Gloro, ancienne institutrice. Siloë a remporté le concours. Félicitations Siloë!

Elle s'est donc qualifiée pour la phase départementale qui aura lieu le mercredi 22 mars à la Bibliothèque Alexis de Tocqueville.

On est de tout cœur avec toi Siloë!

Les CM2 et Séverine, la maîtresse



QUELQUES NOUVEAUX LIVRES À LIRE SANS ATTENDRE...



Le silence et la colére - Pierre LEMAÎTRE

Un ogre de béton, une vilaine chute dans l'escalier, le Salon des arts ménagers, une grossesse problématique, la miraculée du Charleville-Paris, la propreté des Françaises, « Savons du Levant, Savons des Gagnants », les lapins du laboratoire Delaveau, vingt mille francs de la main à la main, une affaire judiciaire relancée, la mort d'un village...



Le roi et l'horloger - Arnadur INDRIDASON

Un chef d'oeuvre créé à la Renaissance repose en pièces détachées dans le sous-sol du palais du Roi à Copenhague, on décide de confier la reconstruction de l'extraordinaire horloge astronomique à un horloger islandais taciturne et parait-il habile. Le Roi Christian VII s'ennuie et va voir la progression du travail, il questionne cet homme sur sa vie en Islande, il entend une histoire terrible...



Les femmes du bout du monde - Mélissa DA COSTA

Si tu te demandes ce que nous faisons ainsi, loin des hommes, je vais te dire : nous veillons sur notre petit univers, nous veillons les unes sur les autres. C'est ce que font les femmes du bout du monde. À la pointe sud de la Nouvelle-Zélande, dans la région isolée des Catlins, au coeur d'une nature sauvage...



L'envol - Aurèlie VALOGNES

Entre une mère et sa fille, l'amour reste toujours fragile. Entre bienveillance et malentendus, envie d'être ensemble et désir d'émancipation, portraits croisés d'une mère célibataire et de sa fille unique. D'abord fusionnelle, leur relation se distend quand l'école puis l'ascension sociale de la fille viennent heurter les rêves plus modestes de la mère.



La détresse des roses - Jack JAKOLI

Inspiré de l'histoire vraie du « Dépeceur de Mons », l'un des pires serial killers que la Belgique ait connus. Il y a quelques années, après avoir profité de sa victime deux jours durant, un homme s'installe dans le garage de ses parents pour démembrer le corps. Ce qui devait être une besogne l'enthousiasme et l'élève à un niveau qu'il ne soupçonnait pas...

Et bien évidemment de très nombreux ouvrages pour les plus jeunes.





RETOUR SUR LE CARNAVAL ET SON DÉFILÉ VERS LA PLANTATION DE L'ARBRE DES ENFANTS.

Le dimanche 19 mars, familles et habitants ont célébré la naissance des bébés nés en 2022. La commune, le CME et l'APEE ont invité la population à faire son carnaval! C'est donc en paradant munis de leurs plus beaux costumes, accessoires et de leur bonne humeur que tous les habitants ont traversé le village depuis l'école jusqu'aux rizières.

Le défilé était mené par les animateurs communaux du pôle jeunesse et du Faitout, les parents de l'association APEE mais aussi par les artistes de cirque de « Tout est jonglerie ». David et Pierre-Édouard ont régalé le public avec leurs jongleries, échasses, pirouettes à roller et leur surprenante machine à bulles.

Cet après-midi carnavalesque s'est clôturé par la traditionnelle plantation de l'arbre des enfants. Depuis une vingtaine d'années, la commune met à l'honneur les enfants du village nés l'année précédente. Les douze nouveaux nés de 2022 ont vu germer, en leur honneur, un saule Marsault dans les rizières épronnaises, ce bel espace de promenade implanté récemment dans le nouveau quartier, rue Hubertine Auclert. Si vous ne l'avez pas encore fait, n'hésitez pas à venir l'admirer lors de votre prochaine promenade.





Charly vous accueillera au Faitout en l'absence de Noémie partie pouponner jusqu'en septembre.

LA PROMENADE DES ARTS

Le printemps est décidément une saison importante à Épron, tout y pousse même les artistes et les œuvres d'arts qui viendront ponctuer vos rues à l'occasion de la Promenade des Arts qui se tiendra le dimanche 14 mai prochain.

Pour sa troisième édition, la Promenade des Arts proposera aux visiteurs de tous les âges de venir voir et faire de l'art à travers une balade libre mélangeant expositions et ateliers dans tout le village. De l'école en passant par la médiathèque, le Faitout et plus encore, qu'il s'agisse d'aquarelle, de sculpture, de BD, de gravure, de peinture ou autre, chacun trouvera sa place.

Pour les artistes professionnels ou amateurs qui n'auraient pas eu connaissance de cette manifestation, vous pouvez encore vous renseigner et candidater à l'exposition, sous réserve qu'il reste des places disponibles, auprès de Charly au Faitout : faitout-evs@epron.fr L'exposition est libre et gratuite.



La musique tiendra une part importante de l'évènement puisque c'est elle qui viendra ouvrir les festivités culturelles du week-end dès le vendredi 12 mai à 20h00 à l'église avec la chorale Amundivilla.





Tenue de sport

bouteille d'eau

exigées

QUE MIJOTE-T-ON AU FAITOUT?

Les rendez-vous hebdomadaires du Faitout :

- Mardi de 14h à 17h (à la médiathèque): ateliers numériques avec Alice Dauvillier
- **Jeudi de 14h à 19h :** accueil libre, café, jeux, accompagnement de projets, discussion... avec Charly
- Jeudi de 16h30 à 19h : réception des paniers bios sur commande
- Mercredi de 10h à 12h : activités de plein air (jeux extérieurs, randonnée pédestre...) avec Charly, selon planning au Faitout
- Le 2^{ème} mercredi du mois toute la journée : permanence de Maison de l'Habitat (Caen la mer), accompagnement vers les aides pour la rénovation énergétique de votre logement.
- Le 1er jeudi du mois 18h30 à 20h00 : atelier généalogie ouvert à tous avec Jean
- **Vendredi de 14h à 16h :** activités « Rien ne se perd, tout se transforme » (bricolage, recyclage bar en palettes...) avec Charly selon planning au Faitout
- Samedi de 10h à 12h : jardinage avec le « collectif du jardin partagé »
- **Un samedi par mois de 10h 12h :** café des habitants pour papoter, jouer, imaginer de nouveaux projets les 1^{er} avril, 6 mai, 3 juin et 1^{er} juillet

Mais aussi les rendez-vous parents enfants avec le sport en famille et l'heure du conte (Grange aux livres)







Retrouvez Charly pour des réveils sportifs en famille aux 4 coins du village. Un moment pour bouger ensemble avec son petit ou son ado ! Un rendez-vous par mois vous est proposé cette année.

À vos agendas!

À ÉPRON VENEZ EN FAMILLE!

RÉSERVATION CONSEILLÉE

Samedi 1er Avril - Basket au gymnase

Mercredi 12 Avril - Foot

Samedi 6 Mai - Hand au gymnase

Mercredi 10 Mai - Ultimate au Faitout

Samedi 3 Juin - Tchoukball dans la cour de l'école

Mercredi 14 Juin - Basket

Samedi 1er Juillet - Motricité/coordination au Faitout

Au Faitout 10 rue de l'Église De 14h à 15h30 le Mercredi De 10h à 11h30 le Samedi

1 parent

- + son/ses enfant(s) âgé(s) de 3 à 15 ans Séance de 1h
- + 30 minutes de culture sport (quizz santé, nutrition, sophrologie...)

Venez participer à une séance ludique

atelier motricité, sport innovant, sport collectif...

Informations et inscriptions : accueil-loisirs@epron.fr

ou 02 31 44 51 42

LE FAITOUT ACCUEILLERA ÉGALEMENT LES HABITANTS EN SOLO OU EN FAMILLE PENDANT LES VACANCES DE PRINTEMPS

Du mardi 25 au vendredi 28 avril de 13h30 à 17h30. Les animations seront placées sous le signe de la culture et des arts avec des ateliers pratiques et une sortie. Le programme détaillé est disponible sur le site. L'essentiel des activités est gratuit, une participation pourra être demandée pour la sortie ou un atelier exceptionnel.

LE GOIS DES ÉCOLIERS

VOICI TOUTE L'AVENTURE...

Un appel à projet pour réaliser une micro-forêt urbaine avec les élèves et les habitants de la commune, paru en juin 2022, a attiré l'attention d'un petit groupe d'élus. Une réponse a rapidement été formulée, après accord avec les enseignants, accord du conseil municipal et vérification de quelques points pratiques essentiels.







À notre grande joie et grande surprise, nous apprenons, au mois de septembre, que l'école d'Épron est lauréate de cet appel à projet de MiniBigforest.

Nous serons donc les premiers, en Normandie, à travailler ainsi à la création d'une micro-forêt urbaine participative avec les élèves.

Les contacts avec Stéphanie Heissat

(présidente de l'association MiniBigForest Normandie), ont très rapidement été établis et elle nous a informés, très peu de temps après cette attribution, qu'un mécène (une entreprise nationale de la petite enfance : Pampers) avait apporté le financement nécessaire pour la plantation Via Reforest-action.

De nombreuses interventions ont alors été engagées avec les bénévoles participant à ce projet pour mener plusieurs actions d'étude du terrain retenu pour cette plantation : nature du terrain, carottage, détermination des besoins d'enrichissement du sol, assez pauvre compte-tenu de son utilisation ancienne comme terrain de football, bornage des 300 m² nécessaires à la future plantation...

Dès les premiers jours de janvier 2023, une entreprise est venue décompacter le sol en profondeur et y intégrer des amendements, à savoir 50 m³ de compost bien décomposé et 10 m³ de fumier de cheval de 3 ans d'âge. Cette opération a immédiatement été suivie d'un paillage- étalage de feuilles en sous couche- et déroulage de 3 rouleaux de paille. Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles ayant participé à cette opération.



En parallèle de ces actions, l'association a présenté le projet aux élèves des classes de CE et CM pour insister sur les sujets des arbres et des forêts dans l'écosystème, et pour demander aux élus du CME de proposer des noms pour cette micro-forêt qui est devenue : « Le bois des écoliers ».



Puis la phase de réalisation est arrivée

au mois de février avec la réception de 900 plants, tous d'essences locales natives, de taille et de variétés diverses : le tilleul à large feuille, l'érable champêtre, le cornouiller sanguin mais surtout du troène commun, du charme et du noisetier...

Tous ces travaux préparatoires se sont terminés par le marquage du terrain et le tracé des zones de plantation afin de délimiter des carrés dans lesquels seront plantés 3 arbres.

Après tous ces préparatifs est arrivé le grand jour de la plantation, vendredi 10 février, parfaitement orchestré par Stéphanie Heissat et les membres de l'association.

Toute la journée les enfants, les parents, les bénévoles, les habitants, des étudiants se sont succédé, encadrés par les bénévoles de l'association, pour planter 900 arbres sur 300m², et cela sous un beau soleil.



Cette opération avait également un caractère officiel avec la présence, une grande partie de la matinée, de Franck Guéguéniat, maire d'Epron, de Florence Bessy, secrétaire générale de la Préfecture, de Antoine Casini, conseiller départemental et de Stéphanie Heissat. Chacun a planté un arbre et encouragé les belles initiatives écologiques dans son discours. Ils ont salué le fait de sensibiliser les publics aux enjeux du réchauffement climatique, à l'importance des forêts, de la biodiversité et de l'écologie pour le vivant, en passant par l'école dans un premier temps.

Cette plantation s'est poursuivie une partie de l'après-midi pendant laquelle élèves et bénévoles de différents horizons ont terminé ce travail.

Tout le monde était ravi d'y avoir participé, même si après une grosse journée comme celle-ci quelques courbatures se sont fait sentir. Les élèves ont pu accrocher leurs intentions pour la micro-forêt sur des petits rubans.

INFOS JEUNESSE





Un grand merci à tous pour cette plantation participative qui va permettre de développer de la biodiversité sur notre territoire ainsi qu'un îlot de fraîcheur, sans oublier l'aspect pédagogique travaillé avec les enseignants sur ce beau projet concret. Un panneau explicatif va être installé.

Pour le suivi du projet pendant 3 ans, il faudra des référents enfants et adultes et ensuite la forêt sera autonome... et vivra sa vie de forêt.

Des minibigkeepers se sont inscrits lors de la plantation pour assurer l'entretien du « bois des écoliers ». La collectivité assurera la pose et la maintenance de la clôture, ainsi qu'un arrosage mensuel à partir de mars.

Il reste à ce jour 5 places pour devenir gardien de forêt pour les premières années de croissance.

Il y aura des rencontres mensuelles de mars à octobre pendant ${\bf 2}$ ans.



Vous pouvez contacter les référentes du bois des écoliers d'Épron :

Julie Dezileau et Mélanie Legrix en écrivant à melanie.legrix@yahoo.fr

Mélanie Legrix



L'ÉCOLE À ÉPRON : L'ÉCOLE DE CAMBES

En 1833, Épron, village sans école, souhaitait envoyer ses enfants à celle de Cambes pour permettre aux petits Épronnais d'accéder à l'instruction. Le préfet a rappelé que cela ne pouvait se faire que par le consentement des conseils municipaux. C'est pourquoi, le 22 décembre 1833, le conseil municipal d'Épron s'est réuni en séance ordinaire.

La délibération suivante a été prise :

« Le conseil de la commune d'Épron consent à être réuni à l'école primaire de Cambe et le hameau de Couvrechef et la ville de Caen, subviendra pour sa partie de la dépense à raison de la distance et de la facilité d'accès, d'autant plus que les enfants de Couvrechef y vont depuis qu'il y a école primaire d'établie ».

Le 8 mai 1835, le conseil municipal d'Épron votait l'attribution de 67 francs comme participation au salaire de l'instituteur pour l'année 1836, somme qui sera imposée sur les quatre contributions existantes.

Le 3 novembre 1851, il est demandé au conseil municipal de dresser la liste des enfants qui doivent être admis gratuitement à l'école publique pendant l'année 1852. Le conseil fait le constat que « depuis plusieurs années aucun enfant ne va à l'école de la commune de Cambes à laquelle la commune d'Épron est réunie ». En conséquence, la commune demande la radiation de sa participation à hauteur de 71 francs.

L'INITIATIVE D'AUGUSTINE THOUROUDE

En juin 1859, afin de garder les enfants en l'absence de leur mère, Augustine Thouroude, jeune dentellière épronnaise, demandait l'autorisation à Monsieur le Préfet, de recevoir chez elle des enfants des deux sexes âgés de moins de six ans pour leur donner un commencement d'instruction ainsi que des jeunes filles de plus de six ans pour leur apprendre le travail manuel.

Sollicité par le préfet, l'inspecteur de l'Instruction primaire donne un avis favorable à la première partie de la demande. En revanche, il donne un avis défavorable à la seconde partie, jugeant qu'il y a un risque que l'accueil de jeunes filles de plus de six ans « dégénère en une mauvaise école » et il rappelle que « des classes pour les filles fonctionnent dans les communes voisines de Cambes et de la Folie ».

Suivant cet avis, le préfet n'accorde l'autorisation que pour le seul accueil des enfants de moins de six ans.

Voilà comment, en septembre 1859, s'installe à Épron ce qui peut s'apparenter à une école maternelle. La comparaison se limitera à l'âge des enfants!

LA CLASSE DANS UNE CUISINE!

Tout se passe dans la cuisine de « Dame Thouroude ». Huit enfants (cinq garçons et trois filles) y disposent chacun d'une petite chaise. Le premier rapport d'inspection du 9 décembre 1859 fait état « d'une école libre (garderie d'enfants) » à laquelle les enfants ont accès moyennant 0,05 franc par jour.

L'inspecteur constate que « Mme Thouroude apprend aux petits enfants à prier le bon Dieu et leur donne quelques notions de catéchisme et de lecture, c'est-à-dire fort peu de choses ».

Au chapitre « Mérites de l'institutrice », l'inspecteur note : « Femme estimable capable de garder et de soigner convenablement de tout petits enfants. Elle s'acquitte de ses fonctions à la satisfaction des mères de famille ».

Reconnu comme simple garderie, ce lieu était dirigé par une jeune dentellière, assimilée à une institutrice par simple décision du préfet, et relevait des services de l'Instruction Publique.

Une autre époque!



LES PETITS ÉPRONNAIS À LA FOLIE

Par la suite, les enfants d'Épron furent de nouveau envoyés à l'école de Cambes. Mais en 1927, celle-ci était devenue trop petite pour accueillir les 15 petits Épronnais qui la fréquentaient.

La ville de Caen fut sollicitée pour permettre leur accueil à l'école de la Folie. Le conseil municipal de Caen, dans sa séance du 5 août 1927, accepta moyennant une redevance annuelle de 1000 francs. Il fallut attendre la reconstruction du Village de la Radio pour qu'enfin Épron soit dotée d'une vraie école publique.







LE BOUILLON DE CULTURE POUR LES VACANCES DE PRINTEMPS

On se prépare pour les vacances au centre de loisirs...

L'accueil sera ouvert du 17 au 28 avril pendant les vacances de printemps. Les enfants seront invités à prendre un bouillon de culture. Au programme : création en tous genres allant de la cuisine artistique à la peinture en passant par le modelage. Toutes les œuvres produites seront exposées à la Promenade des Arts.

Les étudiants de l'école d'ingénieurs « Builders for society » se joindront à nous pour partager leurs compétences de bâtisseurs et poursuivre le travail de protection des espaces verts dans la cour de l'école avec la mise en place d'une clôture.

Si vous souhaitez que votre enfant réveille l'artiste qui sommeille en lui, vous pouvez l'inscrire directement via votre espace famille ou en nous envoyant un mail à : accueil-loisirs@epron.fr



STAGES SPORTIFS PRÉ-ADOS/ADOS

Le pôle jeunesse renouvelle les stages sportifs pré-ados/ados en 2023. Le premier aura lieu pendant les vacances de printemps du mardi 18 au vendredi 21 avril. Le second se déroulera du 22 au 25 août.

Les stages seront co-animés par les animateurs du pôle jeunesse et CAP sport. Ils sont ouverts aux jeunes dès le CM2, et jusqu'à 17 ans.

Une pratique sportive différente est proposée chaque jour. Les stages incluent des sports innovants et traditionnels au complexe sportif et hors les murs. Le premier stage s'articulera autour du thème des jeux olympiques. Le second est encore en phase de préparation. Le tarif est adapté au quotient familial et dépend de la commune de résidence. Il comprend l'animation libre du matin avec les animateurs du pôle jeunesse dès 9h pour ceux qui le souhaitent, l'animation sportive de l'après-midi, jusqu'à 17h, et le goûter. Les jeunes peuvent déjeuner sur place avec l'animateur. Dans ce cas, ils peuvent au choix :

- Bénéficier du service de restauration sur réservation.
 Le tarif repas s'applique alors en supplément du coût du stage.
- Apporter leur pique-nique

Les tarifs appliqués sont les suivants* :

Les modalités de paiement sont celles appliquées à la « régie périscolaire » : chèque, espèces, paiement en ligne, prélèvement automatique, chèques vacances.

*La cotisation annuelle s'ajoute au forfait séjour pour les 11/17ans.

	Épronnais	Hors commune
QF1	25€	25€
QF2	31€	38€
QF3	38€	44€
QF4	44€	50€

INFOS JEUNESSE





CAP SUR LES VACANCES D'ÉTÉ!

Le centre de loisirs sera ouvert tout l'été, du lundi 10 juillet au vendredi 1er septembre. Les enfants sont accueillis dès 3 ans et jusqu'à 12 ans de 8h à 18h30 et dès 7h30, sur inscription. Notre équipe d'animation travaille actuellement sur les programmes d'activités, ils seront communiqués dès que possible. Les inscriptions sont ouvertes dès à présent, via votre espace famille ou par mail.

Des réunions d'information par groupe d'âge seront organisées en mai pour vous présenter les animateurs et les projets.

NOS SÉJOURS EN CAMPING SONT PRÊTS!

Vous pouvez vous inscrire en ligne à partir du 5 avril 2023 mais vous pouvez aussi venir vous renseigner et vous inscrire directement auprès de Solène, le 5 avril dans le hall du restaurant scolaire de 14h à 18h.

Cette année, tous les séjours se dérouleront sur un seul et unique camping : la base de loisirs de Pont-d'Ouilly du lundi 10 au vendredi 14 juillet 2023.

Les enfants de 6 à 12 ans et les jeunes de 11 à 17 ans bénéficieront de deux espaces distincts, de programmes adaptés et d'équipes dissociées.

La tarification est établie en fonction du Quotient Familial et de la commune de résidence. Dans le cas du séjour 11-17 ans, la cotisation annuelle s'ajoute obligatoirement au coût du séjour.

Si l'aller se déroule en bus pour tous, le retour sera organisé avec les parents car tous seront invités à nous rejoindre le 14 juillet pour une animation partagée.

Vous avez une question sur l'organisation, les tarifs (tarifs modulés selon le QF), les inscriptions, n'hésitez pas à nous contacter : accueil-loisirs@epron.fr ou 02.31.94.43.68

	Épronnais	Hors commune
QF1	150€	160€
QF2	175€	190€
QF3	190€	205€
QF4	205€	225€





ARC-EN-CIEL

Au Relais Petite Enfance, les enfants se retrouvent régulièrement avec leurs assistantes maternelles au sein de la salle de la garderie périscolaire pour partager des matinées d'éveil riches de découvertes et d'explorations : peinture, gommettes, petits jeux de transvasements, activités sensorielles sur le thème de l'hiver, histoires à la médiathèque, éveil musical, pâte à jouer...

Pour tous renseignements sur le métier d'assistante maternelle ou les différents services proposés par le Relais Petite Enfance,

n'hésitez pas à contacter Maude Le Gall 02.31.97.43.29. – rpe.arcenciel@famillesrurales.org Le bulletin d'informations du R.P.E est disponible sur le site internet de la commune.





OMITÉ & ÉRIYA KO

FOIRE AUX GRENIERS 2023 D'ÉPRON

Cette année, la traditionnelle **« Foire aux Greniers »** co-organisée par le Comité des fêtes et Tériya Ko aura lieu le lundi de Pentecôte 29 mai 2023.

Lieu: complexe sportif et rues adjacentes

(parking du gymnase, rues du Chemin de Fer, des Mésanges, des Champs...)

Tarif: 4 € le mètre linéaire.

Ouverture : Le matin dès 6h00 pour les exposants

Fermeture: à 17h00.

Renseignements et réservations obligatoires au 06 11 03 85 07 à partir du 24 avril 2023

Préciser lors de la réservation le nombre de mètres souhaités et si présence d'une voiture, sa longueur.

Buvette et restauration sur place.





L'Assemblée Générale du CAJE a eu lieu le 20 janvier dernier, 74 personnes étaient présentes à la salle des fêtes dans une ambiance détendue. Nous avons partagé la galettes des rois à cette occasion.





RENDEZ-VOUS À VENIR:

- Le dimanche 23 avril : buffet de Pâques à la salle des fêtes de Cambes-en-Plaine où 2 viticulteurs de Champagne viendront nous faire découvrir leur activité professionnelle et échanger avec les participants.
- Le mardi 16 mai et le lundi 22 mai : visite guidée de l'Abbaye d'Ardenne suivie d'un repas à l'École Hôtelière de Douvres-la-Délivrande.
- **Du 4 au 10 juin :** Voyage en Bretagne Sud où 15 personnes sont inscrites.
- Le dimanche 25 juin pour fêter la musique, un grand barbecue party ouvert à tous, est organisé à partir de midi sur le parking du gymnase d'Épron en lien avec le Comité des fêtes. Des barbecues seront mis à votre disposition pour cuire votre pique-nique. Retenez bien cette date!
- **Du 9 au 16 septembre :** Voyage à Madère où 24 personnes sont inscrites.

Il est possible d'adhérer au CAJE (15 €) à tout moment de l'année.

Vous avez plus de 60 ans et vous êtes tentés ? Prenez contact : Par mail : anciens.jeunes-epron@laposte.net Par téléphone ; Jean Louis LETELLIER, Président 06 48 06 40 70 Alain ANDRES, Vice-Président 06 60 88 45 77

INFOS ASSOCIATIONS





Suite à notre assemblée générale du samedi 21 janvier 2023, fort agréable où nous étions 43 personnes à partager un verre de l'amitié accompagné d'une galette des rois, voici les prochaines dates à retenir :

- **Dimanche 7 mai**: 12h30 repas dansant à la salle des fêtes
- **Lundi 8 mai :** à 15h00 au monument aux morts, présence de la PMM.

Commémoration de l'Armistice de la guerre 1939 - 1945 suivie d'un verre de l'amitié à la salle des fêtes.



- Dimanche 9 juillet : commémoration de la libération d'Épron suivie du verre de l'amitié à la salle des fêtes.
- Dimanche 17 septembre : buffet dansant 12h30 à la salle des fêtes

Nous sommes dans l'attente de confirmation de dates (Septembre) pour un séjour de 6 jours et 5 nuits au Pays Basque (transport autocar, hôtel 3 étoiles, pension complète, excursions incluses, guide local et assistance et rapatriement inclus) pour un prix de 829€. **Attention ce tarif est pour un minimum de 35 personnes.**

Pour tout renseignement, contacter:

Annette MARC: 09.83.05.04.42 ou annette.marc@laposte.net

Carmen JOFFROY: 02.31.47.82.29



BRAVO LES CHAMPIONS!

Au championnat de Normandie juniors, le club avait trois représentants. Deux d'entre eux terminent premiers : **Marina Le Mézec** en moins de 57kg et **Adam Guillouet** en moins de 73kg. Ils sont qualifiés pour les championnats de France 1 ère division. Félicitations !







L'hiver se termine, le printemps est là et les beaux jours arrivent. Le nombre des promeneurs augmente et les salissures aussi. Pensez à respecter tous les chemins, trottoirs, espaces verts, etc. Un village propre et bien entretenu est bien plus agréable à vivre. Respectons la

Le président, Jacques HAMEAU



nature et notre village. Merci.

INFOS ASSOCIATIONS & **INFOS** PLUS







Le « Café des habitants » du FAITOUT du samedi 11 mars dernier a été organisé avec « L'abeille d'Épron » sur le thème :

la présence du frelon asiatique « prédateur des abeilles » et ses conséquences sur les ruches.

Cette rencontre a permis de faire découvrir à un nombreux public comment reconnaître cet insecte et surtout comment chacun d'entre nous pouvait le combattre. Après l'intervention d'Antoine Casini, conseiller départemental du Calvados, qui a apporté des précisions sur la prise en charge financière de la destruction des nids par le département -30% par nid*, soit 120 000 euros par an - et sur la menace de la biodiversité et les conséquences sur l'humanité, ce fut le tour de Jean-Marc Grin gérant de la société « Halte aux guêpes14 », installée à Épron, de donner des explications plus techniques sur le comportement du frelon et surtout ses méthodes d'intervention et de destruction des nids des frelons asiatiques. Ces interventions ont été complétées

d'informations sur le frelon, et de réponses aux très nombreuses questions, par nos apiculteurs François Vallée et Julien Mariey. Ces informations sont accessibles sur le site de la commune : mairie-epron.fr/fr/l-abeille-d-eprongc125.html Cet événement s'est terminé par la distribution gratuite des pièges et appâts (attirants les frelons mais répulsifs pour les abeilles) pour attraper le plus possible de reines fondatrices frelons asiatiques dans les jardins d'Épron et des environs « L'abeille d'Épron » remercie tous les organisateurs, intervenants et participants à cette rencontre. Un merci particulier à la boucherie d'Épron et au magasin « Mes boc'al » pour leurs dons à cette cause, qui ont permis l'achat des pièges distribués.

*La municipalité prend en charge les 70% restants des destructions des nids dans la commune, qu'ils soient sur le domaine public mais aussi privé. Dans le Calvados 4526 nids ont été détruits en 2022. Information communiquée par la FREDON Normandie.







DES PROJETS DE TRAVAUX dans votre maison ? Des QUESTIONS concernant les aides apportées ? Des CONSEILS et un accompagnement gratuits.

La période actuelle étant très incitative pour pousser à la réflexion concernant des travaux de rénovation, d'isolation ou d'extension de votre logement, vous pouvez avoir toutes les informations nécessaires auprès de « La Maison de l'habitat – Caen la mer ».





Une permanence mensuelle sera assurée dans la commune du mois d'avril au mois de septembre 2023.

Ces rendez-vous auront lieu chaque $2^{\rm eme}$ mercredi du mois, de 9h à 12h et de 14h à 17h

Prise de rendez-vous préalable obligatoire au 02 31 39 31 38

ou sur maison-habitat@caenlamer.fr





Comme les années précédentes, Caen la Mer propose une collecte, dans la commune, des D.E.E (Déchets électriques et électroniques) et des D.E.A (déchets équipements ameublement).

Cette collecte est réalisée en partenariat avec la « COOP 5 pour Cent » afin d'assurer une valorisation, par recyclage, de certains appareils et meubles.

Samedi 10 juin 2023 - 9h00 à 12h30 - Esplanade des libérateurs (Parking complexe sportif).



La qualité de vie dans sa commune et le plaisir de pouvoir se promener et vivre dans un environnement et des espaces verts propres et agréables, sont, à n'en pas douter le souhait de tous les Épronnais. Alors merci à chacun d'entre-nous de veiller au maintien du calme et de la propreté des espaces publics.

Cela tient souvent à de petites choses, qui, si l'on n'y prête pas attention régulièrement peuvent devenir assez envahissantes et peut-être parfois coûteuses pour la collectivité. Merci aux propriétaires de chiens

· De respecter les règles en vigueur

et tenir les chiens en laisse lors des promenades.

- De veiller à ramasser les déjections lors des promenades quotidiennes ; C'est simple et cela contribue à la bonne acceptation, par tous, de cet animal de compagnie De plus rappelons que le défaut de ramassage peut être verbalisé.
- De ne pas les laisser aboyer trop longtemps, surtout le soir, afin de ne pas gêner le voisinage. C'est le moindre respect pour la tranquillité de l'ensemble des habitants, et cela peut éviter un rejet systématique de la population canine.

INFOS PAROISSE







• JEUDI Saint :

jeudi 6 avril, 19h Célébration de la Cène à Épron.

• VENDREDI Saint :

vendredi 7 avril, 15h, Chemin de Croix à Saint-André et 19h, Célébration de la Croix à Sainte-Claire.

• VEILLEE de Pâques :

samedi 8 avril, 21h, Messe à Saint-André

PÂQUES :

dimanche 9 avril, 11h, Messe à Saint-Julien

MESSES dominicales à ÉPRON

attention, changement d'horaire : 18h30

Les samedis 15 avril, 29 avril, 13 mai, 27 mai (Pentecôte), 10 juin, 24 juin, 8 juillet. (messes en alternance avec Sainte-Claire à la Folie-Couvrechef)

À SAVOIR : Le Carême nous conduit vers PÂQUES. Mais qu'est le Carême ?

Le carême a une durée de 40 jours. Le nom carême provient de la contraction du mot latin quadragesima, qui signifie « quarantième ». Ce nombre précis fait référence aux quarante années passées par le peuple d'Israël dans le désert entre son exil et son entrée en terre promise, mais également, aux quarante jours de la tentation de Jésus au désert. Ce temps permet aux chrétiens de se préparer à la fête de Pâques qui célèbre la Résurrection du Christ. Le Carême est un temps pour revenir à l'essentiel et considérer le superflu et l'accessoire à leur juste place. Pour les chrétiens, c'est une période de prière et de partage.

QUI CONTACTER DANS NOTRE PAROISSE:

• BAPTÊMES: 02 31 95 00 99 (Annie Beauvisage)

• MARIAGES: 02 31 44 22 67 (Père JC M'Bra)

• FUNÉRAILLES: 07 66 81 90 07 (Trudy Degand)

• CATÉCHÈSE pour les enfants ou devenir chrétien quand on est adulte : 02 31 44 22 67 (Père JC M'Bra)

• SECRÉTARIAT de la paroisse : 02 31 85 44 53 (mardi 10h-12h et vendredi 14h30-17h - 1 rue Malfilâtre à Caen) secretariat.paroissestthomas@laposte.fr www.facebook.com/paroisseSaintThomas



La citation de saison!

"Le printemps s'annonce et nous parle d'espérance, de victoire sur le froid, celui de l'hiver et celui de nos cœurs. Le printemps, c'est la douceur qui point dans le cœur meurtri, la chaleur qui réchauffe l'âme éprouvée par les rigueurs de l'existence."

AD Julliand.



TOUTES LES INFOS DE LA PAROISSE

02 31 85 44 53

sur: https://bayeuxlisieux.catholique.fr/paroisses/agglomeration-caennaise/saint-thomas-de-luniversite/

Contact paroisse et inscription à la newsletter hebdomadaire : secretariat.paroissestthomas@laposte.net

NOS PARTENAIRES







EPRON





La boulangerie « Marini » a ouvert ses portes à EPRON le mardi 24 septembre 2019. Malgré la dimension de son bâtiment, ne vous y trompez pas : il s'agit bien d'une entreprise artisanale et indépendante dont le principe fondateur est de tout produire « Maison » à partir de matières premières sélectionnées.

C'est le résultat de la reconversion professionnelle de Jean-Marc, auparavant pharmacien, qui en tant que consommateur se désolait de voir inexorablement diminuer la qualité du pain et des viennoiseries au gré des installations de franchises.

Formé à l'Institut National de la Boulangerie-Pâtisserie de Rouen, il imagine cet établissement atypique qui se prolonge en restaurant pour y déjeuner de façon économique et rapide. Il intègre également un four à pizza napolitain pour rendre hommage aux origines italiennes de sa mère. « MARINI » fait d'ailleurs référence à son nom de jeune fille.

Toute l'équipe, composée de 20 professionnels qualifiés dont 3 boulangers, 3 pâtissiers, 2 cuisiniers et 2 pizzaiolos, n'a pas d'autre ambition que de vous apporter du plaisir dans la dégustation de ses produits.

Vous y trouverez des pains qui ont du goût et qui se conservent, des viennoiseries croustillantes fabriquées à partir de bon beurre AOP, des pâtisseries généreuses et gourmandes, des plats du jour à consommer sur place ou à emporter et enfin des pizzas cuites au feu de bois selon la tradition napolitaine.

Boulangerie Marini

2 rue Hubertine Auclert à Épron. Ouvert du lundi au samedi de 7h à 20h. Tél : 02 31 07 46 38 - Email : contact@boulangeriemarini.fr



Une boisson offerte (canette 33cl) pour tout achat d'une pizza. Les pizzas vous sont proposées du mardi au samedi, sur place ou à emporter de 11h45 à 14h, et à emporter de 17h30 à 20h.



BUFFALO GRILL CAEN
9 RUE DU PROFESSEUR J. ROUSSELOT
14000 CAEN

buffacaen@orange.fr 06 75 77 27 34











Tél. 02 31 29 34 00 - contact@imprimerielebrun.fr www.imprimerielebrun.fr



02 31 43 51 38

TAXI ÉPRON



Toutes distances sur réservation (aéroport, gare, shopping....)

taxiepron@gmail.com







INFOS PRATIQUES



VOTRE MAIRIE

Place Francis Bernard 14610 Épron

Tél.: 02 31 44 51 42

Courriel: contact-mairie@epron.fr

www.mairie-epron.fr

Ouverture de la mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et le samedi matin de 9h à 12h.

En cas d'urgence absolue à partir de 17h en semaine et 12h le samedi, les weekends et jours fériés, vous pouvez joindre l'élu de permanence au 06 85 58 04 65

Fermeture

les samedis 8; 22, 29 avril & 6, 20, 27 mai 2023

INFOS POSTE

L'agence communale de la Mairie de Cambes-en-Plaine est ouverte : du lundi au vendredi de 9h à 13h.

Levée du courrier du lundi au vendredi à 14h45 et le samedi à 11h30 Tél. 3631

R.P.E. "ARC-EN-CIEL"

RELAIS PETITE ENFANCE

Espace Ardenna Place Le Clos Maulier 14280 St-Germain-la-Blanche-Herbe

Tél.: 02 31 97 43 29

rpe.arcenciel@famillesrurales.org

Accueil sur rendez-vous

LA MÉDIATHÈQUE

24 rue de l'Église - 14610 Épron

Tél.: 02 31 74 51 20 Horaires d'ouverture

Mardi: 14h - 19h

Mercredi : 9h - 12h et 14h - 19h Jeudi : 9h - 12h et 14h - 19h Vendredi : 9h - 12h et 14h - 19h

Samedi: 9h - 12h

COMMISSARIAT DE POLICE

10 rue Thibout de la Fresnaye 14000 CAEN

Tél: 02 31 29 22 22 - ou le 17

BALAYAGE MUNICIPAL

- · Lundi 17 Avril
- Mardi 23 Mai
- · Marid 13 Juin

Santé



MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Résidence « La Chevalerie » Allée Gay Lussac

Stéphane Batard Tél.: 02 31 47 50 13 www.doctolib.fr

Marie-Laure De Bruyn Tél. : 02 31 47 54 89 www.docteur-debruyn.fr

MÉDECIN NUTRITIONNISTE

Estelle Tommeray Bâtiment « Lumière » 4 rue Hubertine Auclert tel 02 31 91 65 41

DIÉTÉTICIENNE NUTRITIONNISTE

Sigrid Troude Tighilet 1 impasse des Pavillons Tél.: 06 13 16 42 42

DERMATOLOGUE - VÉNÉROLOGUE

Stéphanie Harel-Lorée Bâtiment « Lumière » 2 rue Hubertine Aucler Tél.: 02 31 91 29 77

MÉDECIN VASCULAIRE

Béranger Monthé-Mouna Angiologie / Phlébologie / Lasers 4 rue Hubertine Auclert Tel: 02 61 92 08 41

INFIRMIERS

Sandrine Hautefort et Rodolphe Le Rouvillois 18 Rue de la Grâce de Dieu Tél.: 02 31 44 22 60

PHARMACIEN

Pharmacie Voisine 18 rue de la Grâce de Dieu Tél. : 02 31 43 60 82

KINÉSITHÉRAPEUTES

- Céline Maheut
- · Sonia Moussay
- · Audrey Baloche

Bâtiment « Lumière » 2 rue Hubertine Auclert Tél. : 02 31 94 07 02

KINÉSITHÉRAPEUTE OSTÉOPATHE

Arnaud Bonnet Bâtiment « Lumière » 2 rue Hubertine Auclert Tél.: 06 77 13 80 49

PÉDICURE PODOLOGUE

Dorothée Dupont Bâtiment « Lumière » 4 rue Hubertine Auclert Tél. : 02 31 79 07 30

ORTHOPHONISTE

Valérie Michardière & Anne Joswick Bâtiment « Lumière » 4 rue Hubertine Auclert Tél.: 02 31 94 26 74

ORTHOPTISTE

Xavier Lelièvre Bâtiment « Lumière » 2 rue Hubertine Auclert Tél. : 06 73 30 66 82 lelievre.orthoptiste@gmail.com

GYNÉCOLOGUE OBSTÉTRICIENNE

Maryline Denis 18 rue de la Grâce de Dieu Tél : 02 31 94 09 21 www.doctolib.fr

SOPHROLOGUE

Francesca Bocq 4 rue Hubertine Aucle Tél: 06 67 84 30 96 www.leffet-sophro.fr

INFOS COLLECTE

Semaine normale:

- · Bacs verts le vendredi
- · Bacs gris le vendredi
- · Bacs jaunes le jeudi (semaines paires)

Merci de les sortir la veille du ramassage.

Semaine avec jours fériés :

Vérifiez sur le calendrier que vous avez reçu.

ENCOMBRANTS

- Ramassage sur appel au 02 31 304 304
 Tarif unique 10 € / collecte
- · Dépôt à la déchetterie
- · D.E.E. à apporter en déchèterie

Déchetterie la plus proche : Bretteville-sur-Odon Tél. 02 31 74 68 30 ZAC de la Grande Plaine Rue des Hauts de Beaulieu

Ouverte du lundi au vendredi

9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00 Samedi : 9h00 - 18h00 Dimanche : 9h00 - 12h00

> Ramassage - jeudi 6 avril 2023 Merci de les sortir la veille du ramassage, après 19h.

ANNONCE À vendre :

Ancien bureau d'écolier-banc deux places – pieds en fer – deux trous pour encriers-bois vernis en chêne clair. Très bon état. Prix : 50 euros Galerie de toit de voiture – porte deux vélos « auto maxi ». Prix : 30 euros Appeler au 06 02 16 52 80

PSYCHOLOGUES

Nathalie Lucas-Duffourg 13 rue Eole Tél. : 02 31 47 50 20

Nathalie Tschopp 12 route de Caen Tél. : 06 95 96 07 70

HYPNOTHÉRAPEUTE

Paul Dorey Résidence la Chevalerie Allée Gay Lussac Tél. : 06 45 53 67 60

HYPNOSE ERICKSONIENNE

Résidence « Les Blés d'Or » 13 rue de la Grâce de Dieu Tél. : 06 95 10 33 17

RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE - REIKI

Aurélien Marais Résidence « La Chevalerie » Allée Gay Lussac Tél. : 06 72 92 59 85

CENTRE DENTAIRE CAEN - ÉPRON

Chirurgien - dentiste 4 rue Hubertine Auclert Tél : 02 61 79 03 20

DENTISTE

Fabrice Auvray Résidence « Les Blés d'Or » 13 rue de la Grâce de Dieu Tél. : 02 31 53 96 67

EHPAD

EHPAD Orée du Golf Rue Olympe de Gouges Tél. : 02 31 53 30 55

VÉTÉRINAIRES

Clinique vétérinaire du Cèdre Route de Caen Tél.: 02 31 47 67 67